



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

ordre professionnel

Question écrite n° 57607

Texte de la question

Mme Thérèse Guilbert attire l'attention de Mme la ministre des affaires sociales et de la santé sur la question de l'adhésion à l'ordre national des infirmiers. Depuis sa création par la loi n° 2006-1668 du 21 décembre 2006, cet ordre est très contesté parmi la très large majorité de la profession qui ne cesse de dénoncer le caractère obligatoire de l'adhésion. Elle la remercie de bien vouloir lui indiquer les intentions du Gouvernement en la matière.

Données clés

Auteur : [Mme Thérèse Guilbert](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (5^e circonscription) - Socialiste, républicain et citoyen

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 57607

Rubrique : Professions de santé

Ministère interrogé : Affaires sociales

Ministère attributaire : Affaires sociales, santé et droits des femmes

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [17 juin 2014](#), page 4790

Question retirée le : 30 septembre 2014 (Fin de mandat)